

FICHE TECHNIQUE – Maison Milette

ADRESSE

990, rue Cherrier, L'Île-Bizard (Québec)

NOM USUEL/CONSTRUCTION

Maison du Dr G. E. Milette

La date de construction estimée de 1786, indiquée dans le rôle d'évaluation foncière, n'est pas établie.

USAGE D'ORIGINE

Maison de ferme

USAGE ACTUEL

Résidence

ARCHITECTE/ENTREPRENEUR/CONSTRUCTEUR

CADASTRE ANCIEN ET RÉNOVÉ/VALEUR FONCIÈRE

Terrier de 1807 : n° 5

Cadastre de 1874 : n° 9

Lot actuel : 5 426 462

Valeur foncière : terrain : 13 100 \$; bâtiment : 547 800 \$; Immeuble : 560 900 (rôle 2014-2016)

SUPERFICIE DU LOT/ZONAGE : 5 000 m²

SUPERFICIE DU BÂTIMENT : 250,40 m²

STATUT

Aucun

PROPRIÉTAIRES ACTUEL

Mellor, Étienne et Kolerova, Maria

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

TYPE

Cette maison de pierre, d'esprit québécois à l'origine, a subi une transformation importante vers 1930. En effet, on peut voir clairement que toute la base de la maison est en maçonnerie de pierres noyées dans le mortier. Des cheminées en chicanes sont de part et d'autre du toit. Le revêtement des murs pignons est de crépi.

TOIT ET OUVERTURES

Étant donné le toit surhaussé de la maison et la présence d'une partie plus ancienne, on suppose que le toit a subi des transformations et que la base de la maison est demeurée la même (avec ajouts). Le toit est de bardeaux.

La maison possède plusieurs ouvertures, dont des fenêtres à grands carreaux avec volets. Plusieurs lucarnes se logent dans le toit en pente très aiguë. Des fenêtres prennent aussi place dans leur mur pignon. Un solarium s'est ajouté du côté ouest, ce qui lui donne un caractère très particulier, au milieu d'un petit parc de verdure.

REVÊTEMENT

La pierre de calcaire est posée bien à plat et d'égale facture.

CARACTÉRISTIQUES

L'allure actuelle de la maison lui confère un style difficile à définir. Le toit très fortement en pente est un choix des propriétaires, car les combles pouvaient très bien être habités avec un toit moins aigu. Ce choix a sans doute été pris afin de donner une allure singulière à l'édifice.

VALEURS

Valeur d'ancienneté : maison d'origine construite vers la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle.

Valeur historique et architecturale : située à la jonction de la montée Wilson et de la rue Cherrier, elle évoque le passé rural de l'île, même si sa transformation lui donne plutôt une allure cossue. Elle a une valeur toute historique.

Valeur contextuelle: au bord de la rue Cherrier, très fréquentée par les automobilistes, les cyclistes et les coureurs pédestres.

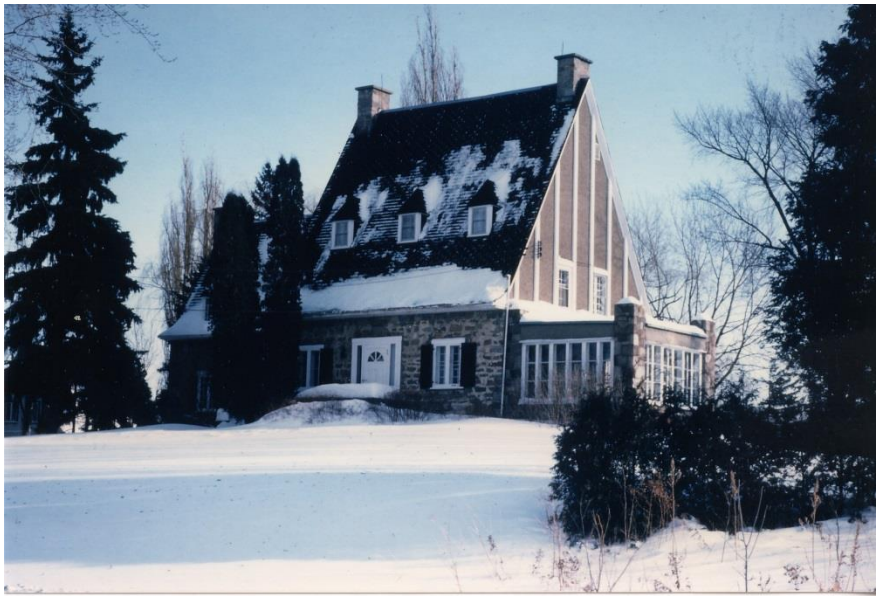
Partie des parcours riverains de la Ville de Montréal : voir la carte et la description pour l'île Bizard :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8817,99747602&_dad=portal&_schema=PORTAL

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8817,99655588&_dad=portal&_schema=PORTAL

État de conservation : Moyen. Par contre, le jardin et l'espace extérieur rappelle les villas bourgeoises.

PHOTOS

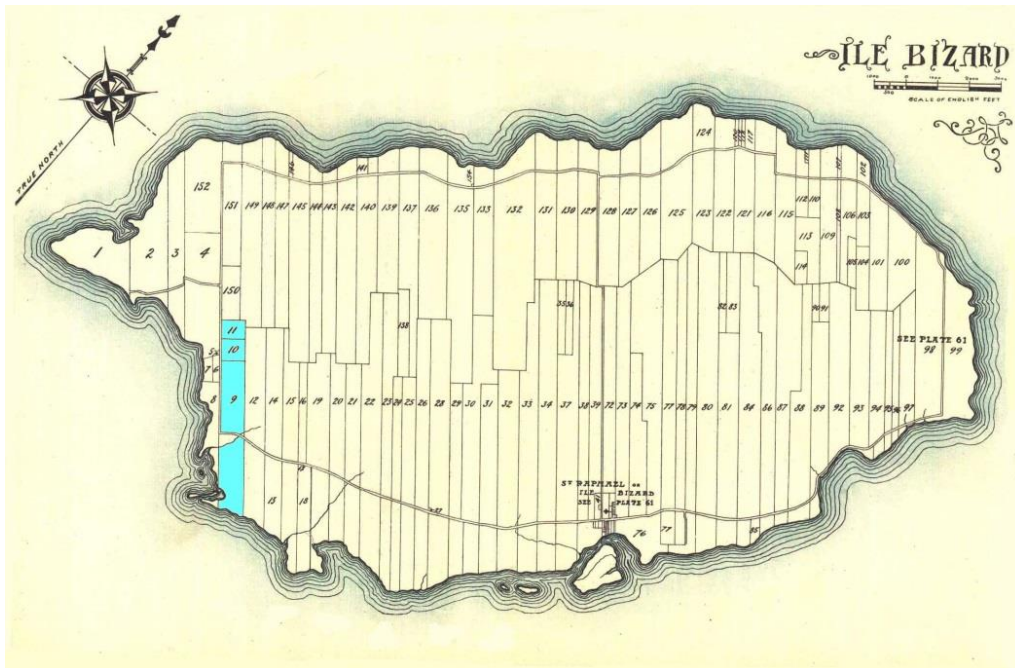


Maison du Dr Milette, 990, rue Cherrier. Photo Bernard Pouliot, 2001.



Maison du Dr Milette. Photo Daniel Dagenais, 2005.

PLAN DES LOTS N° 9, 10 et 11 DANS LE CADASTRE DE 1874



INFORMATIONS HISTORIQUES

En 1811, on trouve la mention d'une maison en bois sur la terre n° 5 de l'ancien terrier qui correspond au n° 9 du cadastre de 1874. Cette terre a fait l'objet de nombreuses transactions et il est difficile de trouver la date de construction de la maison en pierre d'origine. En 1874, la terre appartient à François-Xavier Théoret. En 1902, elle appartient aux héritiers de Clément Cardinal. Le Dr G. E. Milette l'acquiert en 1932 et la modifie ensuite.

CHRONOLOGIE D'OCCUPATION

1728 – **Concession d'un fief de 10 arpents de front sur toute la largeur de l'île par Louise Bizard, épouse de Charles Renaud-Dubuisson à Madeleine Renaud-Dubuisson, future épouse de Philippe Thomas Chabert de Joncaire.** Notaire Joseph Charles Raimbault, 1728-05-11.

1746, 1766 – Décès de Madeleine Renaud-Dubuisson et de son mari vers 1766 en France.

1766 – **Pierre Foretier, nouveau seigneur de l'île, reprend possession du fief Joncaire.**

1768 – **Concession par Pierre Foretier à François Hubert Eustache.** Livre terrier de Pierre Foretier, 1807, terre n° 5.

1778 – **Vente par François Hubert Eustache à Paul Brazeau à l'intention de son fils François Brazeau.** Terre de 3 arpents 6 perches et 12 pieds sur la juste moitié de la traverse de l'île Bizard, avec désert, bois et bâtiments. Notaire Louis-Joseph Soupras, n° 2114, 1778-08-24.

1781 – **Aveu et dénombrement de Pierre Foretier : au nom de Paul Brazeau, terre de 99 arpents en superficie, dont 18 en culture, 3 en prairies et 78 en bois debout. Avec une maison et une grange.** Frederic Haldimand, gouverneur général de la province de Québec, 1781-07-02.

1785 – **Vente par Paul Brazeau, résidant au village de Saint-Eustache, à Eustache Prévost**, négociant à Sainte-Geneviève, **et à Marie-Louise Poitras, son épouse**, d'une terre de 3 arpents 6 perches et 12 pieds sur la juste moitié de la traverse de l'île Bizard. Notaire Pierre-Rémi Gagnier, 1785-01-26.

1786 – **Vente par Eustache Prévost à John Bell**, marchand de Montréal, d'une terre de 3 arpents 6 perches et 12 pieds sur la juste moitié de la traverse de l'île Bizard, avec bois, déserts, prairies, maison et grange. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1786-10-26.

1791 - **Vente par John Bell de Montréal à René Brazeau**, habitant de Sainte-Geneviève, d'une terre de 3 arpents 6 perches et 12 pieds sur la juste moitié de la traverse de l'île Bizard, avec déserts, prairies, bois, maison et grange. Notaire Louis Chaboillez, 1791-09-29.

1807 – Extrait du livre terrier de Pierre Foretier : « René Brazeau possède cette terre qui contient 3 arpents 6 perches et 12 pieds de front sur 28 arpents de profondeur, ce qui fait 102 arpents 66 pieds 3/8 en superficie. »

1811 – Vente par Antoine Proulx dit Clément à René Brazeau et Marie-Josephte Daoust d'un emplacement situé dans l'île Bizard, contenant un arpent et deux perches et quart sur la terre acquise par Antoine Proulx de René Brazeau, sur lequel se trouve une maison en bois de trente pieds sur vingt. Vendu en usufruit leur vie durant; maison et dépendances seront ensuite réunies à la terre dont elles font partie. Notaires J. Dumouchelle et Joseph Mailloux, n° 488, 1811-10-14.

1811 – **Vente par René Brazeau et Marie-Josephte Daoust à Antoine Proulx dit Clément**, terre avec maison, grange et autres bâtiments. Notaires J. Dumouchelle et Joseph Mailloux, n° 489, 1811-10-14.

1814 – **Donation en avance d'hoirie par Antoine Proulx dit Clément à son fils Antoine Proulx dit Clément**, par contrat de mariage. Notaire Louis Thibaudeau, 1814-02-05.

1819 – **Vente par Antoine Proulx dit Clément fils à Jean-Baptiste Damour dit Potevin**, forgeron de Sainte-Geneviève, d'une terre de 3 arpents 6 perches et 12 pieds de front sur 20 arpents de profondeur, avec maison, grange et autres bâtiments. Une vieille maison sur la terre appartient à Alexandre Neveu.

1831 - Recensement gouvernemental : famille de François Deschamps, fermier à moitié, 5 personnes, 93 arpents occupés, 78 cultivés. Production : 130 minots de blé, 50 minots de pois, 150 minots d'avoine, 20 minots d'orge, 100 minots de patates, 30 minots de sarrasin. Bétail : 7 bêtes à cornes, 2 chevaux, 3 moutons, 5 cochons. Note : possibilité que Deschamps occupe cette terre.

1838 – **Vente par Jean-Baptiste Damour, forgeron à Sainte-Geneviève, et Marguerite Claude, son épouse, à Jean-Baptiste Proulx dit Clément**, d'une terre de 3 arpents 6 perches 12 pieds de front sur 28 arpents de profondeur, tenant devant à la rivière des Prairies, derrière aux terres du côté nord-ouest de l'île, d'un côté partie aux héritiers de Pierre Foretier et partie au chemin de ligne, d'autre côté à Antoine Proulx, frère de l'acquéreur, avec une maison, grange et autres bâtiments, déserts, prairies et bois debout.

Réserve : Droit pour le fermier Jacques Trépanier de se maintenir sur la terre et dans les dépendances, jusqu'en mars 1840, à titre de fermier suivant convention verbale.

Notaire André Jobin, n° 5347, 1838-10-04.

1844 – **Donation par Jean-Baptiste Félix Proulx dit Clément père à son fils Jean-Baptiste Proulx dit Clément d'une terre de l'île Bizard** de 3 arpents 6 perches 12 pieds de front sur 28 arpents de profondeur, tenant devant à la rivière des Prairies, derrière aux terres du côté nord-ouest de l'île, d'un côté aux terres non concédées, partie au chemin de ligne et d'autre côté au nord-est, **à Félix Proulx dit Clément, avec une maison**, une grange et d'autres bâtiments. Notaire François-Hyacinthe Brunet n° 133, 1844-04-24.

1845 – Mariage de Jean-Baptiste Proulx dit Clément fils avec Adéline Lauzon à Sainte-Geneviève.

1845 – Décès de Jean-Baptiste Proulx dit Clément. Sa femme, encore mineure et enceinte part vivre à Sainte-Anne-de-Bellevue où naîtra l'enfant posthume, aussi prénommé Jean-Baptiste et qui deviendra l'abbé Jean-Baptiste Proulx, futur curé de l'île Bizard de 1886 à 1888. Voir sa biographie : http://www.biographi.ca/fr/bio/proulx_jean_baptiste_1846_1904_13F.html

1846 – **Autorisation de vendre accordée à François Lauzon, tuteur de Jean-Baptiste Proulx dit Clément, enfant de quatre semaines, par ordonnance de William Bagglay, écuyer**, juge de circuit du district de Montréal : une terre conquête de la communauté de biens ayant existé entre le défunt Jean-Baptiste Proulx dit Clément et Adéline Lauzon, de 3 arpents 6 perches et 12 pieds de front sur 28 arpents de profondeur, bornée en front par la rivière des Prairies, en profondeur par les terres du côté nord de l'île, d'un côté par le domaine de la seigneurie de l'île Bizard et par un chemin de montée, et d'autre côté par Félix Proulx dit Clément, **avec une maison en mauvais ordre**, une grange et d'autres bâtiments. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1846-02-17.

1846 - **Vente par adjudication à la porte de l'église par François Lauzon, à titre de tuteur de Jean-Baptiste Proulx dit Clément, mineur de deux mois, à Thomas Brayer dit Saint-Pierre**, d'une terre de 3 arpents 6 perches et 12 pieds de front sur 28 arpents de profondeur, bornée en front par la rivière des Prairies, en profondeur par les terres du côté nord de l'île, d'un côté au nord-est par Félix Proulx dit Clément, d'autre côté par le domaine de la seigneurie de l'île Bizard et par un chemin de montée, avec une maison, une grange et autres bâtiments. Notaire François-Hyacinthe Brunet n° 562, 1846-03-03.

1854 – Sépulture de Thomas Brayer dit Saint-Pierre, époux de Marie-Hélène Robillard, 1854-08-02

1855 – **Vente par François-Xavier Brayer dit Saint-Pierre, tuteur des enfants mineurs de Thomas Brayer dit Saint-Pierre, à Arsène Blaignière dit Jarry**. Notaire François-Hyacinthe Brunet., 1855-03-05.

1857 – Cadastre abrégé de la seigneurie de l'île Bizard. Le lot B5, de 103 arpents est attribué à Arsène Blaignière dit Jarry.

1859 – **Vente par Arsène Blaignière dit Jarry, cultivateur de l'île Bizard, à Toussaint Théoret, fils de Louis**, d'une terre de Bizard de 3 arpents 6 perches 12 pieds de front sur 22 arpents de profondeur, borné devant par la rivière des Prairies, derrière par Jérémie Claude dit Nicolas [qui avait acquis du même vendeur une superficie de 10 arpents le 1857-12-10], d'un côté au nord-est par Félix Proulx dit Clément, de l'autre côté partie par le domaine de la seigneurie de l'île Bizard et partie par une route publique, avec une maison, une grange et d'autres bâtiments.

1864 – **Vente de la terre, de la maison et des bâtiments par Toussaint Théoret, fils de Louis, et son épouse Julie Boileau, à leur fils François-Xavier Théoret, époux de Philomène Proulx, fille de Félix** : un lot de terre de l'île Bizard de 3 arpents 6 perches et 12 pieds de front sur la profondeur qu'il y a à partir de la rivière des Prairies qui le borne par un bout à aller au terrain de Jérémie Claude dit Nicolas qui le borne à l'autre bout, tenant d'un côté au nord-est à Félix Proulx dit Clément, de l'autre côté partie par le domaine et partie par une route, avec une maison, une grange et d'autres bâtiments. Notaire François-Hyacinthe Brunet n° 4444, 1864-11-12.

1874 – Livre de renvoi du cadastre officiel : lot n° 9 appartenant à François-Xavier Théoret : « Contenant 3 arpents 5 perches de largeur sur 23 arpents de profondeur dans une ligne, 19 arpents dans l'autre, formant 73 arpents et 50 perches en superficie en y comprenant le chemin public qui le traverse (73,50). Borné en front vers le sud-est par la rivière des Prairies, en profondeur vers le nord-ouest par le n° 10, d'un côté au sud-ouest par le chemin public et par le n° 8 et de l'autre côté au nord-est par le n° 12. ».

1877 – **Vente par François-Xavier Théoret à Guillaume Legault dit Deslauriers de Vaudreuil**, du lot n° 9 de 3 arpents 6 perches et 12 pieds de front, à partir de la rivière des Prairies à aller partie au terrain de Jérémie Claude dit Nicolas, partie à celui d'Onézime Ladouceur, avec une maison, une grange et autres bâtiments. Notaire F. H. Brunet, n° 7583, 1877-01-21. Enregistrement n° 1415, div. Hochelaga-Jacques-Cartier.

1878 – **Vente par Guillaume Legault dit Deslauriers à Clément Cardinal, époux d’Armantine Gratton**, du lot n° 9 de 3 arpens 5 perches de front sur 23 arpens de profondeur dans une ligne et seulement 19 arpens de profondeur dans l’autre, borné devant par la rivière des Prairies, avec une maison, une grange et autres bâtiments. Notaire F. H. Brunet, n° 7942, 1878-10-28. Enregistrement n° 311 658 Hochelaga-Jacques-Cartier.

1887 - Recensement paroissial : famille de Clément Cardinal , 44 ans, cultivateur, et Armantine Gratton, 35 ans : Adélarde : 9 ans; Valida, 6 ans; Emma, 4 ans; Clémentine, 2 ½ ans. [Lot n° 9].

1890 – **Vente par adjudication à Armantine Gratton de la moitié du lot n° 9 appartenant à la succession de Clément Cardinal**. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, n° 2681, 1890-02-19. Enregistrement n° 95 475, Hochelaga-Jacques-Cartier.

1901 - Recensement gouvernemental : famille de Armantine Cardinal [née Gratton], 49 ans, cultivatrice, veuve de Clément Cardinal : Adélarde, 23 ans; Philadelphie, 11 ans. Une maison de 4 chambres logeant une famille. Terre de 74 acres; 3 dépendances.

1902 – **Donation par Armantine Gratton à son fils Adélarde Cardinal** du lot n° 9 avec maison, grange et autres bâtiments, plus les animaux, matériel agricole et effets mobiliers. La donatrice se réserve de faire séparer la maison et de garder son fils Philadelphie, avec un quart d’arpent de terrain pour un jardin. Note : les enfants d’Adélarde Cardinal, marié en 1905 avec Rose Albina Wilson, sont nés de 1905 à 1920 dans la maison de pierre existant sur la terre avant sa restauration.

1911 – Recensement gouvernemental : famille d’Adélarde Cardinal, 33 ans, et Rose Albina Wilson, 29 ans : Hermédine, 4 ans; Léo, 3 ans; Victor, 5 mois.

1932 – **Vente par Adélarde Cardinal à Georges Étienne Milette, médecin-chirurgien de Montréal**, du lot n° 9 de 3 arpens de front sur 23 arpens de profondeur, avec une maison, une grange et autres bâtiments. Notaire Joseph Émilien Cardinal, n° 1246, 1932-07-21. Enregistrement n° 313 003 Montréal.

1932 – Contrat de mariage de Georges Étienne Milette et de Rosamonde Freeman. Notaire J. O. Larose, numérisé n° 318 564, 1932-09-02, Montréal.

1944 – Testament de Georges Étienne Milette qui donne l’usufruit de ses biens à son épouse et lègue ses biens à son fils Jean-Pierre Milette, mais celui-ci ne pourra en prendre possession qu’après l’extinction de l’usufruit et l’âge de 30 ans. Notaires J. Oscar Larose et Albert Labrèche, n° 4950, 1944-04-13. Enregistrement n° 1 104 021, Montréal.

1984 – **Vente par Jean-Pierre Milette, plote d’avion de Val-Morin, à Philippe Zelazo**, directeur de psychologie, **et Nancy Ann Burn**, son épouse, résidant au 990, rue Cherrier, d’un emplacement de front sur le chemin Cherrier faisant partie du lot n° 9, borné au nord-ouest par le chemin Cherrier, en arrière et au sud-est par la rivière des Prairies, au nord-est par le lot n° 12, au sud-ouest par le lot n° 8 et une autre partie de la rivière des Prairies. Superficie totale : 1 500 000 pieds carrés, soit 40,76 arpens carrés, selon le plan de l’arpenteur-géomètre André Laferrière n° 150, daté du 21 juin 1974. Avec la bâtisse qui s’y trouve au n° 990, chemin Cherrier. Notaire Norman Levy, n° 22807, 1984-06-14. Enregistrement n° 3 488 473, Montréal.

2013 - **Vente par Zelazo Philip à Sun Life Assurance Company of Canada** : lot n° 4 589 345, avec maison. Index d’immeuble. Date 2013-08-30.

2014 – **Vente par la Sun Life Assurance Company of Canada à Rozon Stéphane et Sirsly Francesca**. Index d’immeuble, lot 5426 462, avec maison. Date : 2014-06-30. Enregistrement n° 20 878 756 Montréal.

2016 – **Vente de Rozon Stéphane et Sirsly Francesca à Mellor Étienne et Kolerova, Maria**. Index d’immeuble, lot 5426 462, avec maison. Date : 2016-03-15. Enregistrement n° 22 179 797 Montréal.